

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 14-17 novembre 2011

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon la
procédure d'approbation
tacite*

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2011/8/7

5 septembre 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS MAURITANIE 200251 (2012–2016)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consulter le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attachée de liaison, ODD: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

*Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RÉSUMÉ

Le programme de pays Mauritanie 200251 vient à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement pour combattre l'insécurité alimentaire et la malnutrition en mettant en avant des solutions durables au problème de la faim. Ce programme sera axé sur des filets de protection sociale appuyés par une aide alimentaire qui concerneront les domaines de la nutrition, de l'éducation et des moyens de subsistance; parallèlement, le PAM nouera des partenariats destinés à faire progresser la Stratégie gouvernementale pour la réduction de la pauvreté.

La stratégie de pays adoptée par le PAM pour la Mauritanie (2011–2016) a retenu trois priorités, élaborées en consultation avec les instances gouvernementales, les organismes des Nations unies et les autres partenaires: i) améliorer la coordination et la concertation; ii) réduire les risques et créer des capacités nationales de préparation aux crises; iii) investir dans la mise en valeur du capital humain à travers des dispositifs de protection sociale.

Le programme de pays comprendra trois volets traitant de ces priorités:

- i) réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants et de la malnutrition aiguë dans les régions vulnérables par le biais d'activités ciblées de supplémentation alimentaire et de sensibilisation (objectif stratégique 4 du PAM)¹;
- ii) améliorer l'accès à l'enseignement primaire dans les régions vulnérables grâce à l'alimentation scolaire (objectif stratégique 4); et
- iii) réduire les risques pour les groupes vulnérables affectés par des chocs climatiques récurrents et renforcer leur capacité de résistance (objectif stratégique 2)².

Le renforcement des capacités sera effectué dans le cadre de l'ensemble de ces trois volets, de sorte que le Gouvernement soit à même d'assumer une plus large part de la responsabilité de ces activités (objectif stratégique 5)³.

Les activités seront accomplies dans les régions identifiées par le système de suivi de la sécurité alimentaire comme étant les plus exposées à l'insécurité alimentaire; le ciblage privilégiera les groupes présentant les besoins nutritionnels les plus importants, notamment les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les enfants inscrits à l'école primaire et les ménages exposés à l'insécurité alimentaire, en particulier les agro-éleveurs. Le programme de pays viendra en aide à 497 000 personnes sur une période de cinq ans.

Le PAM établira des partenariats au niveau communautaire afin de garantir la cohérence avec les activités mises en œuvre par les partenaires de développement.

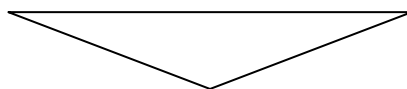
¹ Réduire la faim chronique et la dénutrition.

² Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets.

³ Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

Le programme de pays est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, puisqu'il vise plus particulièrement à obtenir les effets directs suivants: "sécurité alimentaire assurée pour les populations vulnérables" et "amélioration de la situation socioéconomique des groupes pauvres et vulnérables grâce à un meilleur accès aux ressources naturelles et à la gestion durable de ces ressources", et il contribue aux objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 5 ainsi qu'à l'objectif 7⁴.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour la Mauritanie 200251 (2012–2016) (WFP/EB.2/2011/8/7), lequel requiert 58 482 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 39 millions de dollars É.-U., pour un coût total pour le PAM de 76,4 millions de dollars.

⁴ Objectifs du Millénaire pour le développement : 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans; 5 – Améliorer la santé maternelle; 7 – Préserver l'environnement.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte général

1. La Mauritanie est située à l'extrémité occidentale du désert du Sahara. Plus de la moitié de sa population de 3 millions d'habitants, qui progresse à un rythme de 2,4 pour cent par an, vit en zone urbaine⁵. Le potentiel de production de la Mauritanie est étroit, le pays très peu industrialisé; les principaux produits d'exportation sont le poisson, le minerai de fer et le pétrole, en faible quantité.
2. La Mauritanie se situe au 136^{ème} rang sur les 169 pays évalués en 2010 en fonction de l'indice de développement humain⁶, et 42 pour cent de sa population se situent en deçà du seuil de pauvreté les plus pauvres vivant dans les campagnes; 59 pour cent de la population des régions agro-pastorales de l'Est et du Sud vivent en deçà du seuil de pauvreté.
3. Plus de 80 pour cent du territoire de la Mauritanie est désertique, et on ne trouve de végétation pluviale qu'à l'extrême Sud du pays. Sous l'effet des sécheresses récurrentes et de la désertification (le désert du Sahara progresse à raison de 6 kilomètres par an) le pays subit de mauvaises récoltes, l'érosion éolienne, la raréfaction de la végétation arborée et herbeuse, et l'épuisement de la nappe phréatique. Le pays a connu des sécheresses de grande ampleur en 1980, 1993, 1997, 2002 et 2005, qui ont entraîné un recul du développement agricole. Cette vulnérabilité extrême aux facteurs environnementaux a valu à la Mauritanie d'être classée au 161^{ème} rang sur 163 pays selon l'indice de performance environnementale pour l'année 2010⁷.

Sécurité alimentaire et moyens de subsistance

4. Les régions agro-pastorales de l'Est et du Sud de la Mauritanie sont les plus exposées à l'insécurité alimentaire, en particulier durant la période de soudure, qui s'étend d'avril à septembre. Selon l'évaluation de la sécurité alimentaire effectuée par le PAM en 2009⁸, 21 pour cent de la population mauritanienne étaient exposés à l'insécurité alimentaire (dont 9 pour cent à l'insécurité alimentaire sévère et 12 pour cent à l'insécurité alimentaire modérée)⁹. C'est dans les régions du Sud-Est que l'insécurité alimentaire la plus forte a été observée: Hodh ech Chargui (48 pour cent), Assaba (28 pour cent), Gorgol (28 pour cent), Hodh el Gharbi (24 pour cent) et Tagant (17 pour cent).
5. Par ailleurs, on a relevé une forte incidence de l'insécurité alimentaire transitoire pendant la saison de soudure: le système de suivi de la sécurité alimentaire fait en effet apparaître que la proportion de ménages dont la consommation alimentaire est "insuffisante" ou "limite" est passée de 13 pour cent en février 2010 à 25 pour cent en mai 2010¹⁰; là encore, les pourcentages les plus élevés ont été observés dans les régions agro-pastorales vulnérables de Hodh ech Chargui (progression de 16 pour cent en février à 51 pour cent en

⁵ Les nomades représentent aujourd'hui moins de 5 pour cent de la population contre 65 pour cent en 1962.

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement. *Rapport sur le développement humain 2010*. New York.

⁷ Disponible à l'adresse: epi.yale.edu

⁸ Enquête PAM / CSA (Commissariat à la sécurité alimentaire) sur la sécurité alimentaire en Mauritanie. Juillet 2009. Nouakchott.

⁹ Pourcentages établis à partir du score de consommation alimentaire.

¹⁰ Données du système de suivi de la sécurité alimentaire recueillies en mai 2010 et publiées en juin 2010.

mai), Tagant (de 5 à 54 pour cent), Hodh el Gharbi (de 41 à 46 pour cent), Assaba (de 18 à 31 pour cent) et Gorgol (de 17 à 22 pour cent).

6. Les causes de l'insécurité alimentaire transitoire, de nature cyclique, sont aggravées par des problèmes d'ordre structurel. Parmi les causes cycliques, il faut ranger les phénomènes météorologiques extrêmes, les pertes après récolte et les invasions acridiennes, tandis que figurent, au nombre des problèmes structurels, l'accès limité au crédit, les carences des infrastructures d'irrigation, le manque d'intrants agricoles et la faible productivité agricole. Les pénuries alimentaires sont également dues à la maladie et la pauvreté, à l'éloignement de certains villages, au manque d'activités génératrices de revenus, à la dégradation de l'environnement et au délabrement des infrastructures rurales.
7. Ce sont les petits exploitants pratiquant l'agriculture de subsistance ainsi que les petits éleveurs qui sont le plus gravement touchés par l'insécurité alimentaire. Les effets des stratégies d'adaptation préjudiciables¹¹ auxquelles ont recours les ménages pauvres sont encore aggravés par la détérioration des ressources naturelles, notamment le manque de fourrage et d'eau. Nombreux sont les pauvres des campagnes qui émigrent vers Nouakchott à la recherche de revenus, en particulier durant la période de soudure.
8. Étant donné que la Mauritanie importe les trois quarts de sa consommation alimentaire, les fluctuations des cours internationaux sont un facteur déterminant de la sécurité alimentaire¹², en particulier dans les zones urbaines¹³. Compte tenu de la faiblesse de l'autoproduction alimentaire, les ménages mauritaniens exposés à l'insécurité alimentaire s'approvisionnent dans une large mesure sur les marchés; les dépenses d'alimentation, qui représentent en moyenne 70 pour cent du budget familial, atteignent 78 pour cent dans la région de l'Hodh ech Chargui, 77 pour cent dans celle du Gorgol et 75 pour cent dans celles du Tagant et du Guidimakha. Quant aux marchés ruraux, ils sont de dimensions modestes, éloignés des sources d'approvisionnement et difficiles à rejoindre pendant la saison des pluies. Au cours des années 2007 et 2008¹⁴, les ménages pauvres ont été particulièrement touchés par l'augmentation du prix du carburant et des denrées alimentaires, et ils sont à nouveau affectés par l'augmentation du prix des aliments en 2010 et 2011. Selon les prévisions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la récente flambée des cours internationaux des denrées alimentaires, tout particulièrement du blé, du maïs, du sucre et des huiles, devrait provoquer un phénomène d'inflation sur les marchés intérieurs et entraîner une érosion du pouvoir d'achat des consommateurs. À Nouakchott, le prix moyen du blé a augmenté de 40 pour cent entre mai et décembre 2010¹⁵.

¹¹ Citons, parmi ces stratégies préjudiciables, la réduction de la quantité ou de la qualité des repas et de la variété du régime alimentaire, le fait de demander de l'aide aux membres de la famille, et l'achat de nourriture à crédit.

¹² FAO. *Tension sur les marchés céréaliers suite à la nouvelle hausse des cours*. Mars 2011. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/news/story/fr/item/51913/icode/>

¹³ PAM/Commissariat à la sécurité alimentaire, *Étude sur le suivi de la sécurité alimentaire*. Mars 2010

¹⁴ FAO). *Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)*. Avril 2010.

¹⁵ FAO. Fiche-pays du SMIAR sur la Mauritanie, 1^{er} février 2011, et liste des prix des aliments de base établie par le SMIAR.

Santé et nutrition

9. La malnutrition reste un problème de santé publique de premier plan en Mauritanie. Selon les résultats de la dernière enquête SMART (Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition), 18 pour cent des enfants de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition chronique (retard de croissance), 12,5 pour cent sont atteints de malnutrition aiguë (émaciation) et 27 pour cent présentent une insuffisance pondérale (voir le tableau 1). Les régimes alimentaires pauvres en vitamine A, en fer, en zinc et autres micronutriments essentiels sont courants, et plus de 65 pour cent de l'apport calorique provient des céréales. La prévalence de l'anémie est de 85 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans et de 67 pour cent chez les femmes enceintes – ces chiffres laissent supposer que les carences en micronutriments sont répandues chez les enfants d'âge scolaire.

TABLEAU 1: PRÉVALENCE DE LA MALNUTRITION DURANT LA PÉRIODE DE SOUDURE (avril–septembre) (%)			
	Insuffisance pondérale	Chronique	Aiguë
SMART juin/juillet 2009	27,9	18,8	12,7
SMART juin/juillet 2010	27,1	18,2	12,5
Classification OMS	Grave	Acceptable	Grave

10. Dans le Sud et le Sud-Ouest, la malnutrition aiguë globale est particulièrement élevée pendant la période de soudure, atteignant en 2010 20 pour cent dans les régions du Gorgol et du Guidimakha, 18 pour cent dans le Brakna, 14 pour cent dans le Tagant, 14 pour cent dans le Hodh ech Chargui et 11 pour cent dans le Hodh el Gharbi¹⁶. Les causes principales de la malnutrition sont les suivantes: i) alimentation inadaptée des nourrissons; ii) soins inadaptes prodigués aux nourrissons, aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes; iii) accès restreint aux services de santé de base; iv) accès insuffisant des femmes à l'éducation et à l'information nutritionnelle. L'incidence de ces facteurs est aggravée par les chocs climatiques et par le manque de nourriture pendant la période de soudure¹⁷.
11. S'il est vrai que les taux de malnutrition chronique sont relativement peu élevés, la prévalence de la malnutrition aiguë globale reste préoccupante si l'on se réfère aux critères de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)¹⁸. La coexistence de la malnutrition chronique faible et de la malnutrition aiguë globale grave caractérise généralement les situations d'urgence, alors qu'en Mauritanie, l'émaciation - malnutrition aiguë - constitue le principal facteur d'insuffisance pondérale.

¹⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Enquête SMART, juin 2010.

¹⁷ UNICEF. 2008. *La malnutrition au Sahel*. Disponible à l'adresse: http://www.unicef.org/wcaro/2009_2819.html

¹⁸ Prévalence de l'émaciation: < 5 pour cent "acceptable"; 5-9 pour cent "médiocre"; 10-14 pour cent "grave"; et > 15 pour cent "critique" (OMS. 2000).

Éducation

12. La scolarisation à l'école primaire est quasiment universelle; cependant, le maintien des enfants à l'école continue de poser problème. Le taux brut de scolarisation pour le cycle élémentaire était de 99 pour cent en 2009, et les garçons représentent 50,4 pour cent des élèves. L'objectif de scolarisation de 98 pour cent fixé pour l'année 2010 a été atteint dans toutes les régions, à l'exception du Gorgol (90 pour cent) et du Hodh ech Chargui (87 pour cent)¹⁹.
13. Le pourcentage d'achèvement du cycle élémentaire est plus élevé pour les garçons (42 pour cent) que pour les filles (34 pour cent)²⁰. Selon un rapport récemment publié par le Ministère de l'éducation, le taux de maintien des enfants à l'école est notablement plus élevé dans les écoles bénéficiant d'un programme d'alimentation scolaire (61 pour cent en moyenne)¹⁹.

Priorités du Gouvernement mauritanien

14. Le Gouvernement mauritanien a publié en 2000 un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) fixant comme objectif de ramener la proportion de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté de 46 à 25 pour cent d'ici 2015. Les quatre priorités assignées à la phase 2011-2015 du DSRP sont les suivantes: i) accélérer la croissance et maintenir l'équilibre macroéconomique; ii) réduire la pauvreté; iii) développer les ressources humaines et généraliser les services de base; iv) améliorer la gouvernance et renforcer les capacités du Gouvernement.
15. Le Programme d'action national d'adaptation au changement climatique recense un certain nombre d'activités telles que la conservation des sols et des ressources hydriques, la délimitation de "zones interdites" et la stabilisation des dunes, en mettant l'accent sur la réduction des risques et le renforcement de la capacité de résistance des groupes vulnérables aux chocs climatiques à répétition.
16. En 2004, le Gouvernement a lancé un Plan national de développement de la nutrition, qui poursuit les objectifs suivants: i) améliorer l'accès des catégories les plus pauvres aux denrées alimentaires de base; ii) réduire de façon notable les taux de mortalité et de morbidité d'origine nutritionnelle; et iii) promouvoir une nutrition saine. En 2008, une politique nationale de la nutrition a été adoptée, tandis que le Gouvernement s'engageait à appuyer les programmes de lutte contre la malnutrition.
17. Depuis 2008, le Gouvernement a versé plus de 5 millions de dollars en faveur des activités d'alimentation scolaire du PAM, en puisant dans le budget national ou dans les fonds provenant de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous de la Banque mondiale. Les délégations régionales du Ministère de l'éducation ont assuré le suivi des programmes d'alimentation scolaire tout en dispensant une formation aux comités de gestion des cantines scolaires. En outre, le Gouvernement a mis à disposition des entrepôts pour stocker les denrées alimentaires.

¹⁹ Annuaire statistique du Ministère de l'éducation, 2008/2009. Mai 2010.

²⁰ Organismes des Nations Unies en Mauritanie. 2008. Rapport sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement en Mauritanie. Nouakchott.

Partenariats avec les Nations Unies

18. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) portant sur la période 2009–2010 a été prolongé pour l'ensemble de l'année 2011. Le PNUAD (2012–2016) comportera quatre domaines de coopération entre le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies: i) lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire; ii) accès aux services d'aide sociale de base; iii) protection de l'environnement et adaptation au changement climatique; et iv) renforcement des institutions démocratiques.
19. En 2009, le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'OMS et la FAO ont lancé le partenariat REACH, un partenariat mondial entre les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur public qui vise à mettre fin à la malnutrition infantile. Les activités de sensibilisation du partenariat REACH ont contribué à la mise sur pied du Conseil national de la nutrition, qui regroupe des représentants de plusieurs ministères sous la présidence du Premier ministre. Le Conseil a pour mission de coordonner la politique nutritionnelle, de fournir des orientations stratégiques et de mobiliser les ressources nécessaires à la lutte contre la malnutrition infantile.

ESEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION ANTÉRIEURE

20. Le programme de pays 200251 s'appuie sur les recommandations provenant de diverses sources: i) une récente évaluation externe du portefeuille d'activités du PAM en Mauritanie²¹; ii) l'évaluation décentralisée de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 106050 "Appui aux populations mauritaniennes vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et renforcement des mécanismes de réaction"²²; iii) la stratégie de pays du PAM pour la Mauritanie (2011–2016)²³; iv) une mission de formulation de programme de pays²⁴.
21. Depuis 2007, les enfants ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée bénéficient, dans les régions les plus vulnérables, des traitements dispensés par les Centres de récupération nutritionnelle ambulatoire pour les personnes atteintes de malnutrition modérée (CRENAM). Ces centres sont gérés par des comités locaux élus par les membres de la communauté et supervisés par une organisation non gouvernementale (ONG) partenaire. Une évaluation externe²² a relevé un certain nombre d'éléments probants qui attestent d'une amélioration de la nutrition des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes faisant partie du groupe cible, avec un taux de guérison dépassant les 70 pour cent prévus dans deux des trois centres. Les évaluateurs ont recommandé que le PAM fournisse une assistance technique supplémentaire au début de la période de soudure afin d'aider à prendre en charge la malnutrition aiguë; ils ont également recommandé que le PAM mène des activités de renforcement des compétences et encourage l'implication des personnels des CRENAM.

²¹ Évaluation des activités du PAM en Mauritanie, novembre 2010.

²² Évaluation décentralisée de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Mauritanie 106050, février 2010. Nouakchott.

²³ Stratégie de pays pour la Mauritanie (2011–2016).

²⁴ Rapport de la mission de formulation du PAM en Mauritanie, octobre 2010.

22. Le PAM applique le programme d'alimentation scolaire dans 1 760 établissements, ce qui lui permet de venir en aide à plus de 180 000 élèves par an; son principal partenaire est le Ministère de l'éducation. Selon les données recueillies dans le cadre de l'évaluation, 95 pour cent des enseignants des écoles bénéficiant du programme ont déclaré que les repas servis quotidiennement amélioreraient la concentration des élèves tout en réduisant le nombre d'absences et de retards; on estime en outre que, sans le programme d'alimentation scolaire, le taux de fréquentation serait inférieur de 30 à 50 pour cent. La mission de formulation du programme de pays a recommandé d'intégrer les activités Vivres pour la création d'avoins (VCA) au programme d'alimentation scolaire en utilisant ces activités pour améliorer les installations des établissements scolaires.
23. Depuis 2005, le PAM et le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) ont constitué, 3 500 stocks alimentaires villageois de sécurité (SAVS) répartis sur tout le territoire. Ces derniers ont pour fonction de vendre des céréales à des prix raisonnables pendant la période de soudure et d'utiliser le produit de ces ventes pour reconstituer les réserves une fois la récolte rentrée. Il ressort de l'évaluation du portefeuille d'activités menée en 2010 que les résultats des SAVS sont inégaux, notamment du fait de l'irrégularité de la reconstitution des réserves et des limites de l'obligation redditionnelle, les SAVS étant dépourvus de statut juridique.
24. Les activités Vivres pour la création d'avoins, qui ont été lancées à la fin des années 80, restent à ce jour un moyen efficace d'améliorer la capacité de résistance aux chocs des communautés rurales. Les activités de développement rural, mais également les programmes de protection et de remise en état de l'environnement et les initiatives visant à appuyer les coopératives féminines, ont permis de renforcer les compétences et les moyens matériels permettant de lutter contre la désertification et de se préparer à faire face aux catastrophes naturelles. Cependant, ces activités nécessitent une supervision et un soutien technique, de même que la disponibilité de main d'œuvre. L'évaluation portant sur l'IPSR 106050 a fait apparaître qu'en l'absence d'un soutien, la pérennisation de ces activités demeurerait précaire.
25. Le partenariat du PAM avec le CSA a facilité les activités consacrées aux SAVS et les activités VCA. De son côté, le PAM a appuyé le Commissariat dans la conduite d'enquêtes visant à recueillir des informations utiles au ciblage des bénéficiaires.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

26. Pour les cinq prochaines années, la stratégie du PAM en Mauritanie consiste à promouvoir les activités durables de manière à réduire la faim par le biais de partenariats établis à l'appui des priorités gouvernementales. Cette stratégie nécessite des investissements multisectoriels dans une gamme d'activités axées sur l'alimentation permettant, à terme, un transfert des responsabilités aux pouvoirs publics, à la société civile ou aux communautés.
27. L'objectif du PAM est d'appuyer les actions entreprises par le Gouvernement pour réduire la faim tout en répondant aux besoins alimentaires immédiats des catégories les plus vulnérables: enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes et mères allaitantes, enfants inscrits dans les écoles primaires des régions vulnérables et ménages exposés à la sécurité alimentaire, en particulier les agro-éleveurs.

28. Le programme de pays prévoit des filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire afin de favoriser des améliorations dans le domaine de la nutrition et de l'éducation et un renforcement de la capacité de résistance. Il prend appui sur les réalisations précédentes du PAM, de même que sur les enseignements tirés des évaluations et des consultations avec le Gouvernement et les partenaires; en outre, il s'aligne sur le DSRP et sur le PNUAD 2012-2016 et contribue aux objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM et aux objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 5 ainsi qu'à l'objectif 7.
29. Les trois composantes du programme de pays sont les suivantes:
- i) réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants et de la malnutrition aiguë dans les régions vulnérables, par le biais d'activités ciblées de supplémentation alimentaire et de sensibilisation (objectif stratégique 4);
 - ii) améliorer l'accès à l'enseignement primaire dans les régions vulnérables grâce à l'alimentation scolaire (objectif stratégique 4); et
 - iii) réduire les risques pour les groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire et affectés par des chocs climatiques récurrents et renforcer leur capacité de résistance, par la mise en place de SAVS et d'activités productives de remise en état de l'environnement (objectif stratégique 2).
30. Les activités de renforcement des capacités (objectif stratégique 5) seront intégrées à toutes les composantes, l'accent étant mis sur les politiques, les stratégies de transfert des responsabilités et la formation. Le PAM et le Gouvernement formuleront les stratégies de renforcement des capacités, l'objectif étant de transférer la responsabilité des activités au Gouvernement le moment venu. Le PAM continuera d'œuvrer en étroite collaboration avec la société civile nationale et internationale afin de veiller à ce que les communautés vulnérables bénéficient d'un appui au renforcement des capacités. Les communautés assumeront des responsabilités plus importantes, notamment dans les domaines du ciblage, du suivi et de l'établissement des rapports.
31. Sur la base d'une analyse des indicateurs de nutrition, de sécurité alimentaire et de pauvreté provenant des évaluations menées en 2010-2011 au moyen du système de suivi de la sécurité alimentaire, du système SMART et de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, le PAM concentrera ses interventions sur les neuf régions les plus vulnérables du Sud et de l'Est de la Mauritanie: Hodh ech Chargui, Hodh el Gharbi, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Tagant, Guidimakha et zones péri-urbaines de Nouakchott (voir la carte à l'annexe III). Le ciblage privilégiera les départements les plus vulnérables, et il sera révisé chaque année en fonction des données les plus récentes. Au sein de chaque département, le PAM sélectionnera des communautés à l'aide des outils d'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité. La sélection des départements comme celle des communautés se fera en étroite concertation avec les autorités locales, les représentants des communautés et les partenaires.

TABLEAU 2: RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE						
	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année	Total*
Composante 1 – Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants et de la malnutrition aiguë						
CRENAM: enfants de 6 à 59 mois	20 060	19 515	18 984	18 467	17 965	80 005
CRENAM: femmes enceintes et mères allaitantes	7 056	6 864	6 677	6 495	6 319	28 140
CRENAM Assistants sanitaires	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280	1 792
Total partiel de la composante 1*	28 396	27 658	26 941	26 243	25 564	109 937
Composante 2 - Améliorer l'accès à l'enseignement primaire						
Alimentation scolaire	145 633	149 128	152 707	156 372	160 124	242 722
Total partiel de la composante 2*	145 633	149 128	152 707	156 372	160 124	242 722
Composante 3 – Réduire les risques pour les groupes vulnérables et renforcer leur capacité de résistance						
VCA	57 130	54 274	51 560	48 982	46 533	218 208
SAVS	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	70 000
Total partiel composante 3*	35 565	34 137	32 780	31 491	30 266	144 104
TOTAL*	209 594	210 923	212 428	214 106	215 954	496 763

*Le nombre total de bénéficiaires a été ajusté de manière à éviter un double comptage des bénéficiaires pris en charge par plus d'une activité ou pendant plus d'un an.

Composante 1: Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants et de la malnutrition aiguë dans les régions vulnérables par le biais d'une supplémentation alimentaire ciblée et d'activités de sensibilisation

32. Étant donné que la malnutrition aiguë (l'émaciation) est le principal facteur d'insuffisance pondérale, son traitement constitue une intervention appropriée pour réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale grave chez les enfants.

33. Les capacités nationales de réponse aux besoins nutritionnels des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes souffrant de malnutrition restent faibles, et la mise en place d'un système global de nutrition à l'échelle nationale dans le cadre du partenariat REACH n'est pas encore achevée. Le PAM contribuera aux activités en fournissant une supplémentation alimentaire dans les régions où le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 10 pour cent²⁵, de manière à s'assurer que les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes, reçoivent une alimentation appropriée au moment voulu, tout au long de la période décisive de 1000 jours qui va de la gestation à l'âge de 2 ans.

34. Le PAM, en collaboration avec le CSA, s'appuiera sur les réseaux de CRENAM pour apporter une supplémentation alimentaire afin de traiter la malnutrition aiguë modérée. À

²⁵ Hodh ech Chargui, Hodh El Gharbi, Assaba, Gorgol, Brakna, Tagant, Guidimakha et zones péri-urbaines voisines de Nouakchott.

cette fin, une préparation prête à l'emploi, composée de mélange maïs-soja, d'huile végétale enrichie et de sucre, sera distribuée aux enfants âgés de six à 59 mois, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes souffrant de malnutrition modérée au cours de la période de soudure²⁶. Dans les régions du Brakna, du Gorgol et du Guidimakha, où le taux de malnutrition aiguë globale avoisine 10 pour cent même au lendemain des récoltes²⁷, le PAM maintiendra l'aide à la supplémentation alimentaire jusqu'au mois de décembre de chaque année.

35. Conformément au Protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë, les critères de début et de fin de prise en charge par les CRENAM prendront en considération le périmètre brachial ou le rapport poids/taille²⁸. La durée maximale de prise en charge aux CRENAM est de quatre mois pour les enfants et de neuf mois pour les femmes enceintes et les mères allaitantes.
36. Les femmes et les enfants souffrant de malnutrition qui vivent dans les régions ciblées seront examinés à chaque trimestre par le Ministère de la santé, le CSA et les ONG. Les assistants sanitaires des CRENAM bénéficieront d'une initiation à la comptabilité, l'hygiène et la nutrition dispensée par des agents de santé régionaux et recevront une ration individuelle de céréales et d'huile végétale à titre d'incitation.
37. En collaboration avec ses partenaires, le PAM appuiera également la formation des assistants sanitaires des CRENAM, afin qu'ils puissent conseiller les femmes enceintes et les jeunes mères et ainsi les aider à améliorer leurs habitudes nutritionnelles et les inciter à avoir recours aux services sanitaires de base, notamment pour ce qui est des soins périnataux. Parallèlement, la consommation d'aliments diversifiés et riches en micronutriments sera préconisée afin de réduire l'incidence de l'anémie.
38. Cette composante, qui correspond aux priorités du partenariat REACH et à la stratégie nationale en matière de nutrition, se conforme au protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë; de la sorte, elle facilitera l'intégration de la supplémentation alimentaire aux programmes nationaux afin que les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes reçoivent les nutriments essentiels indispensables tout au long de la période décisive de 1000 jours. Le PAM continuera de contribuer à améliorer la coordination entre les CRENAM, les centres de récupération et d'éducation nutritionnelles pour les enfants souffrant de malnutrition grave, ainsi que les centres communautaires d'éducation nutritionnelle gérés par les pouvoirs publics. Le PAM et l'UNICEF rédigeront un accord précisant les responsabilités respectives du Ministère de la santé, du CSA et du Ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille pour ce qui est de la gestion des interventions de lutte contre la malnutrition. En collaboration avec d'autres parties prenantes du partenariat REACH, le PAM contribuera à réviser le protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë et s'attachera à préconiser une stratégie globale de réduction de l'anémie chez les femmes et les enfants.

²⁶ La faible durée de conservation de la préparation CSB++ empêche son utilisation en Mauritanie. Le PAM et le Gouvernement mauritanien préconisent l'introduction de produits améliorés.

²⁷ UNICEF, Enquête SMART, décembre 2009.

²⁸ Le critère de prise en charge pour les femmes enceintes et les mères allaitantes est un périmètre brachial <23 cm; pour les enfants, c'est un périmètre brachial compris entre 11,5 et 12,5 cm, ou un rapport poids/taille compris entre 70 et 80 pour cent de la valeur médiane retenue par le *United States National Center for Health Statistics*. Les critères de fin de prise en charge sont: pour les femmes, un périmètre brachial d'au moins 23 cm, et pour les enfants, un périmètre brachial d'au moins 12,5 cm après deux contrôles successifs.

Composante 2: Améliorer l'accès à l'enseignement primaire dans des régions vulnérables grâce à l'alimentation scolaire

39. Les résultats d'évaluations conduites dans le monde entier confirment que l'éducation contribue à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, et qu'elle reste l'un des investissements les plus utiles pour assurer la sécurité alimentaire à long terme²⁹. Le PAM apportera son appui à l'alimentation scolaire de manière à développer l'accès à l'enseignement primaire et à réduire le taux d'abandon parmi les élèves des écoles primaires. Il apportera ainsi son soutien aux priorités éducatives fixées par le Gouvernement dans le cadre du DSRP et facilitera ainsi la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2 et 3.
40. Le PAM ciblera 150 000 élèves des écoles primaires publiques ou des écoles coraniques (*mahadras*) dans les secteurs où il n'y a pas d'école publique³⁰ dans neuf régions rurales caractérisées par un faible taux de fréquentation scolaire, et des niveaux d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de pauvreté élevés. Il y distribuera des micronutriments en poudre destinés à combattre l'anémie, en plus des repas quotidiens proposés pendant 160 jours par an.
41. Afin de pouvoir bénéficier du programme d'alimentation scolaire, les écoles doivent réunir un minimum de 50 élèves, et ce conformément aux réformes mises en œuvre par le Gouvernement, qui regroupe les écoles de manière à faire en sorte que le nombre d'enseignants soit suffisant, à améliorer la qualité de l'enseignement et à faire augmenter le taux d'achèvement du cycle scolaire. Toutes les écoles bénéficiant du soutien du PAM entreprendront parallèlement des activités complémentaires, dans le cadre de l'enveloppe de services essentiels mise en place par le PAM et l'UNICEF.
42. Le Ministère de l'éducation sera le principal partenaire coopérant, et il incombera aux comités élus par les associations de parents de gérer les produits alimentaires et de préparer les repas. Ces associations seront incitées à apporter des aliments pour diversifier l'assortiment proposé et à participer bénévolement aux travaux d'amélioration des pièces où sont entreposés les aliments, des cuisines et des salles de classe. Les inspecteurs, les gestionnaires et les membres des associations de parents bénéficieront d'une formation à la gestion des stocks, à la nutrition et à l'hygiène.
43. Le PAM, la Banque mondiale et d'autres partenaires aideront le gouvernement à élaborer une politique nationale d'alimentation scolaire, dont l'approbation est prévue en 2012. Il s'agira de définir les processus et les grandes étapes du transfert progressif aux autorités gouvernementales, à compter d'octobre 2016, des responsabilités en matière de planification, de mise en œuvre et de financement des activités d'alimentation scolaire. Rappelons que le Ministère de l'éducation participe aux activités d'alimentation scolaire depuis 2008.

²⁹Bundy, D., Burbano, C., Grosh, M., Gelli, A., Jukes, M. et Drake, L. 2009. *Repenser l'alimentation scolaire - Filets de protection sociale, développement de l'enfant et éducation nationale*. PAM et Banque mondiale, Washington.

³⁰ Les zones périurbaines, ainsi que certaines grandes villes de province qui accueillent les étudiants des villages environnants, ont également besoin de l'alimentation scolaire; en l'absence d'intervention du PAM, il faudrait s'attendre à une augmentation du nombre d'abandons scolaires, comme on l'a observé dans les secteurs de Ould Yenge, et de Barkeol, et dans certains secteurs de l'Inchiri et d'Adrar. Le PAM encouragera le Gouvernement à consacrer des ressources à l'appui de l'alimentation scolaire, là où la couverture assurée par le PAM est insuffisante.

Composante 3: Réduire les risques pour les groupes vulnérables affectés par des chocs climatiques récurrents et renforcer leur capacité de résistance

44. Les activités du PAM entreprises dans le cadre de cette composante 3 permettront de renforcer les capacités nationales d'intervention d'urgence et de soutien aux efforts entrepris par les communautés pour atténuer l'impact des chocs climatiques.
45. À la demande du CSA, le PAM contribuera à la formation du système de suivi de la sécurité alimentaire dans les domaines de l'alerte avancée et des plans d'urgence nationaux, en détachant notamment un spécialiste de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité; le PAM pourra s'appuyer sur une mission technique du bureau régional en matière de prévention des catastrophes, qui aidera à définir les mesures de prévention aux niveaux national et régional.
46. Le Gouvernement s'attache à élaborer une politique nationale de sécurité alimentaire, avec l'appui du PAM et de la FAO. Il rejoindra bientôt l'initiative régionale du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, qui a pour objet d'aider les communautés à mettre sur pied des infrastructures durables afin de réduire leur vulnérabilité aux catastrophes, d'accroître la production agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire. Un fonds pour l'adaptation au changement climatique est en cours de constitution sous l'égide de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du protocole de Kyoto. Le PAM continuera de travailler en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales et ses partenaires en vue d'atténuer l'impact du changement climatique et de renforcer la capacité de résistance des communautés.

⇒ Soutien saisonnier aux stocks alimentaires villageois de sécurité

47. Les SAVS sont des banques de céréales servant de filet de sécurité aux communautés vulnérables qui vivent dans des zones rurales isolées. Ces stocks sont constitués par le PAM pendant la période de soudure, les céréales étant revendues aux villageois à des prix inférieurs à ceux du marché. Les achats de produits alimentaires pour reconstituer les stocks se font après la récolte, lorsque la qualité est bonne et que les prix sont bas. Cette initiative est mise en œuvre par le CSA, avec l'aide des ONG locales.
48. Bien que les SAVS aient vocation à devenir autosuffisants, le PAM fournira un don initial de 5 tonnes de blé aux structures situées dans les 500 villages les plus exposés à l'insécurité alimentaire des régions du Hodh ech Chargui, Hodh el Gharbi, Assaba, Gorgol, Tagant, Brakna et Guidimakha. Ces dons, qui seront effectués avant la période de soudure, serviront à amorcer un fonds de roulement. On estime que 70 000 personnes bénéficieront du soutien apporté par le PAM aux SAVS sur une période de cinq ans. Le PAM, ses partenaires coopérants et les comités locaux de gestion fixeront les critères d'admissibilité dans chaque village. La priorité sera accordée aux ménages les plus vulnérables, notamment les ménages dirigés par une femme.
49. Le PAM renforcera les capacités de suivi du Gouvernement et des ONG chargées de superviser les SAVS, mais aussi les capacités techniques des comités chargés de les gérer. Par ailleurs, le PAM et le CSA effectueront des inventaires des SAVS dans les régions visées, et ils collaboreront avec les pouvoirs publics afin de doter ces structures d'un statut juridique, de manière à permettre aux communautés d'en assurer le contrôle.

⇒ *Activités Vivres pour la création d'avoirs*

50. Les activités VCA soutenues par le PAM contribueront à renforcer la capacité de résistance des communautés vulnérables aux chocs climatiques récurrents en créant ou en restaurant des aires consacrées aux micro-jardins, des digues et des petits barrages, ainsi que des puits pastoraux et des bassins versants. Les activités VCA comporteront également la plantation d'arbres fourragers, la stabilisation des dunes, le reboisement, la lutte contre l'érosion, la promotion des produits locaux par le biais d'ateliers et la collecte de gomme arabique. Le PAM apportera également un soutien à la formation en vue d'assurer la pérennisation des activités VCA, en faisant appel, en cas de besoin, à l'assistance technique de la FAO. Les activités d'alimentation scolaire et les activités VCA seront couplées dans les villages bénéficiant de ces deux composantes, de manière à améliorer les bâtiments scolaires et les installations sanitaires, mais aussi à contribuer à la plantation d'arbres dans les cours d'école.
51. Chaque année, environ 50 000 personnes participeront aux activités VCA et recevront une ration familiale par journée de travail. Ces activités seront mises en place dans les zones agro-pastorales des neuf régions visées, et les participants seront sélectionnés par un comité composé de représentants des autorités locales, de la société civile et du PAM. Chaque fois que cela sera possible, on prendra en compte, pour affiner la sélection des bénéficiaires, des critères socioéconomiques tels que les conditions de vie, les sources de revenus, la propriété foncière, le nombre de personnes à charge et le nombre de têtes de bétail. La priorité sera accordée aux associations de femmes et aux communautés comprenant des réfugiés de retour dans leurs foyers.
52. Afin de favoriser la pérennisation des actifs créés dans le cadre des activités VCA, le PAM veillera à ce que ces activités répondent aux besoins des communautés et soient complétées par des initiatives qui améliorent la productivité. Le PAM œuvrera en concertation avec les notables locaux pour faire en sorte que les activités VCA concourent aux plans de développement régionaux. Le PAM prévoit qu'à mesure que les bénéficiaires renforceront leurs capacités d'obtenir des revenus, leur nombre décroîtra de 5 pour cent par an.
53. Le PAM envisagera l'introduction de transferts monétaires dans le cadre des activités VCA. Une fois pris en considération les résultats des initiatives pilotes actuellement en cours en matière de transferts monétaires et de bons dans les régions du Gorgol et de Nouakchott, de même que ceux des études de faisabilité menées en 2011 et 2012, une révision budgétaire pourra être décidée de manière à intégrer au programme de pays des activités reposant sur les transferts monétaires ou les bons.

TABLEAU 3: RATION ALIMENTAIRE PAR COMPOSANTE (g/personne/jour)					
	Composante 1		Composante 2	Composante 3	
	CRENAM (enfants de 6 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes)	CRENAM (assistants sanitaires)	Alimentation scolaire	SAVS	VCA
Céréales	–	200	150	400	500
Légumes secs	–	50	40	–	40
Mélange maïs-soja	250	–	80	–	–
Huile végétale	25	150	15	–	20
Sucre	20	–	10	–	–
Sel iodé	–	–	4	–	–
Micronutriments en poudre	–	–	0,5	–	–
TOTAL	295	400	299,5	400	560
Valeur en Kcal	1 301	2 215	1 168	1 400	2 122
Pourcentage de Kcal d'origine protéique	13,8	5,1	12,3	7,8	8,8
Pourcentage de Kcal provenant d'origine lipidique	27,7	61,6	16,1	1,3	9,8
Jours d'alimentation par an	270	180	160	90	60

TABLEAU 4: TOTAL DES BESOINS ALIMENTAIRES PAR COMPOSANTE (tonnes)					
Type de denrée	Composante 1		Composante 2	Composante 3	
	CRENAM (enfants de 6 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes)	CRENAM (assistants sanitaires)	Alimentation scolaire	SAVS	VCA
Céréales	–	230	18 335	2 500	7 755
Légumes secs	–	58	4 889	–	620
Mélange maïs-soja	8 667	–	9 779	–	–
Huile végétale	868	172	1 834	–	310
Sucre	693	–	1 222	–	–
Sel iodé	–	–	489	–	–
Micronutriments en poudre	–	–	61	–	–
TOTAL	10 227	461	36 609	2 500	8 685
Pourcentage du total	17	1	63	4	15

Évaluation des risques et planification d'urgence

54. Certains risques contextuels sont de nature à modifier les modalités de l'assistance du PAM ou son volume: en effet, la précarité des conditions de sécurité au Maghreb pourrait limiter les activités du Programme. Le PAM prévoit de poursuivre ses opérations lorsque les conditions le permettent; toutefois, l'application de mesures de sécurité pourrait entraîner une augmentation des coûts.
55. La mise en œuvre du programme de pays risque d'être perturbée par des phénomènes tels que les inondations, la sécheresse, les infestations acridiennes ou les fluctuations des prix des denrées alimentaires, si bien que des mesures seront prises en prévision de ces phénomènes et pour en atténuer les répercussions. Les organismes des Nations Unies et les ONG ont établi des procédures d'évaluation des besoins et de suivi de la situation, y compris en ce qui concerne les prix des produits alimentaires. Le PAM et la FAO dirigent le forum de la sécurité alimentaire, tandis que le PAM et le PNUD assurent la direction du forum des situations d'urgence. Le PAM actualise régulièrement ses propres plans d'urgence; parallèlement, l'élaboration d'un plan d'urgence interinstitutions est en cours. S'il le faut, le PAM lancera des opérations d'urgence pour répondre aux besoins alimentaires résultant de catastrophes.
56. Un transfert trop rapide des responsabilités pourrait compromettre la pérennisation des activités, constituant de ce fait le principal risque programmatique. Pour atténuer ce risque, le PAM définira, en accord avec les parties concernées, les grandes étapes du transfert de la responsabilité des activités d'alimentation scolaire et des SAVS. Pour remédier aux problèmes liés aux lacunes des partenaires coopérants en matière de capacités, des critères précis seront établis pour sélectionner les partenaires et des activités visant à renforcer les capacités seront organisées.
57. Le principal risque institutionnel serait que le programme de pays ne reçoive pas tout le financement dont il a besoin. Pour parer ce risque, le PAM fera appel aux éléments ci-après: i) sa stratégie de mobilisation de ressources, notamment en diversifiant la base de donateurs; et ii) le renforcement des partenariats stratégiques établis avec les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Si les fonds viennent à manquer, le PAM établira un ordre de priorité pour les activités et les groupes bénéficiaires, en fonction des ressources disponibles.

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

58. Il convient d'améliorer la coordination entre les partenaires afin d'éviter les chevauchements d'activités. Le Ministère des affaires économiques et du développement est convenu: i) de coordonner le programme de pays 200251; et ii) de coordonner les activités mises en œuvre dans une même région. Dans le cadre de cette initiative, le PAM collaborera avec les autres organismes des Nations Unies et les partenaires de développement dans les régions du Gorgol et du Hodh el Gharbi, où il dispose de bureaux auxiliaires.
59. Le PAM a forgé des liens de partenariat solides, notamment avec le CSA et le Ministère de l'éducation, et il va développer sa collaboration avec les Ministères du développement rural, de l'environnement, de la santé et de la famille et des affaires sociales. Ces ministères participeront à la conception d'activités à vocation nutritionnelle et environnementale spécifiquement axées sur un certain nombre de villages et ils contribueront à l'élaboration de plans opérationnels.

60. Le système de suivi et d'évaluation du PAM a été adapté de manière à donner la priorité aux indicateurs mesurables concordant avec les stratégies nationales. En collaboration avec l'Université de Nouakchott, le bureau de pays a entrepris de créer une base de données en ligne pour les activités de suivi et d'évaluation afin d'assurer un meilleur suivi des stocks alimentaires et des données connexes et d'établir des rapports. Le PAM étudiera la possibilité d'inclure le suivi des résultats au système de suivi de la sécurité alimentaire. Le programme de pays fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2013.

ANNEXE I-A

RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes) ¹	10 688	36 609	11 185	58 482
Produits alimentaires	8 054 153	24 587 038	6 392 328	39 033 520
Total par composante				
Transport extérieur				6 247 244
Transport terrestre, entreposage et manutention (total)				11 385 281
Transport terrestre, entreposage et manutention (coût par tonne)				194,68
Autres coûts opérationnels directs				6 878 946
Total, coûts opérationnels directs				63 544 991
Coûts d'appui directs ²				7 844 682
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³				4 997 277
COÛT TOTAL POUR LE PAM				76 386 949

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif communiqué à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est révisé chaque année.

³ Le Conseil peut décider de modifier le taux des coûts d'appui indirects pendant la durée du programme.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et dépenses connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	1 908 300
Administrateurs recrutés sur le plan national	1 244 000
Agents des services généraux recrutés sur le plan local	514 000
Personnel temporaire	1 059 600
Heures supplémentaires (personnel local)	52 200
Consultants internationaux	119 849
Consultants locaux	41 733
Volontaires des Nations Unies	246 000
Voyages officiels du personnel	340 400
Total partiel	5 526 083
Dépenses de fonctionnement	
Location des locaux	451 249
Charges (électricité, etc.)	161 102
Fournitures de bureau et petit matériel	67 243
Technologies de l'information et des communications	134 120
Réparation et entretien du matériel	88 648
Exploitation et entretien des véhicules	69 612
Aménagement des bureaux et réparations	53 273
Prestations d'organismes des Nations Unies	17 682
Total partiel	1 042 929
Dépenses de matériel et d'équipement	
Location des véhicules	336 600
Matériel de communication	87 772
Dépenses locales de sécurité	851 298
Total partiel	1 275 670
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	7 844 682

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Effets directs repris du PNUAD	Indicateurs d'effets directs PNUAD	Situation politique et conditions de sécurité satisfaisantes permettant une action prolongée Respect des engagements souscrits par le Gouvernement et les partenaires coopérants
Effet direct 1 Sécurité alimentaire assurée pour les populations vulnérables	1.1 Pourcentage de la population exposée à l'insécurité alimentaire 1.2 Pourcentage du revenu des ménages consacré aux achats alimentaires 1.3 Pourcentage annuel de produits alimentaires importés	
Effet direct 2 Amélioration de la situation socioéconomique des groupes pauvres et vulnérables grâce à un meilleur accès aux ressources naturelles et à une gestion plus durable de ces ressources	2.1 Nombre de ménages sédentaires pendant la période de soudure	
COMPOSANTE 1: Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants et de la malnutrition aiguë		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
Effet direct 1.1 Amélioration de l'état nutritionnel des femmes, des filles et des garçons du groupe cible <i>Activité: supplémentation alimentaire (CRENAM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans ciblés (ratio poids/âge, en pourcentage) Cible: inférieur au seuil de l'OMS (<20–29%) durant la période de soudure ➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans dans le cadre des interventions bénéficiant de l'assistance par le PAM (ratio poids/taille, en pourcentage) Cible: <10% ➤ Taux de mortalité avec supplémentation alimentaire (%) Cible: < 3% ➤ Taux d'abandon des bénéficiaires de la supplémentation alimentaire (%) Cible: < 15% ➤ Taux de récupération des bénéficiaires de la supplémentation alimentaire (%) Cible: > 75% 	Poursuite du partenariat REACH Maintien d'un financement suffisant Partenaires déterminés à intervenir Pas d'épidémie de grande ampleur



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 1.1 Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et articles non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus Cible: 100% ➤ Quantité de denrées alimentaires distribuées, par type, en pourcentage des la distribution prévue Cible: 100% ➤ Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des quantités prévues Cible: 100% 	Filière d'approvisionnement solide, contributions des donateurs, et engagement du Gouvernement et des partenaires
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
<p>Effet direct 1.2 Cadres nationaux plus larges intégrant des solutions au problème de la faim</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Révision et approbation, d'ici 2015, du Protocole national de gestion de la malnutrition modérée 	Maintien de l'engagement des partenaires REACH
<p>Produit 1.2 Signature d'un accord avec les ministères compétents afin de définir leurs responsabilités respectives en matière de gestion de la malnutrition</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signature d'accords entre le Ministère de la santé, le CSA et le Ministère des affaires sociales, des enfants et de la famille, d'une part, et le PAM et l'UNICEF, d'autre part, d'ici à 2013 	Maintien d'un engagement fort du Gouvernement à l'égard des priorités relatives à la nutrition
COMPOSANTE 2: Améliorer l'accès à l'enseignement primaire		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
<p>Effet direct 2.1 Plus large accès à l'éducation et meilleure mise en valeur du capital humain dans les écoles bénéficiant de l'appui du PAM <i>Activité: alimentation scolaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscriptions: taux annuel moyen de variation annuelle du nombre de filles et de garçons scolarisés (année de référence: 2011) ➤ Taux d'assiduité > 90% ➤ Taux d'abandon <10% ➤ Ratio filles/garçons scolarisés: = 1 	Appui et financement complémentaire de la part des donateurs et du Gouvernement Stabilité de la situation politique et des conditions de sécurité



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 2.1 Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et articles non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus Cible: 100% ➤ Quantité de denrées alimentaires distribuées, par type, en pourcentage des la distributions prévues: Cible: 100% ➤ Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des quantités prévues Cible: 100% 	Filière d'approvisionnement solide, contributions des donateurs, et engagement du Gouvernement et des partenaires
<p>Produit 2.2 Couverture du programme d'alimentation scolaire correspondant au programme de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'établissements scolaires appuyés par le PAM: 1700 ➤ Nombre de journées d'alimentation, en pourcentage du nombre effectif de journées d'école Cible: 100% 	Filière d'approvisionnement solide, contributions des donateurs, et engagement du Gouvernement et des partenaires
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
<p>Effet direct 2.2 Cadres nationaux plus larges intégrant des solutions au problème de la faim</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'augmentation des fonds publics affectés au financement de solutions au problème de la faim dans le cadre des plans d'action nationaux: alimentation scolaire 5% 	Respect des engagements souscrits par le Gouvernement et les partenaires de coopération. Stabilité de la situation politique et des conditions de sécurité
<p>Produit 2.3 Renforcement des capacités et de la sensibilisation grâce aux formations organisées par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'instruments de lutte contre la faim financés dans le cadre des plans d'action nationaux Cible: 1 (alimentation scolaire) ➤ Élaboration de la politique nationale d'alimentation scolaire d'ici 2015 ➤ Élaboration de stratégies de transfert des responsabilités du programme d'alimentation scolaire d'ici la fin de 2015 	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
COMPOSANTE 3: Réduire les risques pour les groupes vulnérables affectés par des chocs climatiques récurrents et renforcer leur capacité de résistance		
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets		
Effet direct 3.1 Consommation alimentaire suffisante des ménages ciblés risquant de connaître la faim aiguë pendant la période couverte par l'assistance du PAM <i>Activité: Vivres et espèces pour la création d'avoins et banques de céréales</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages >75% (acceptable) pendant la période de soudure 	Appui et financement complémentaire de la part des donateurs et du Gouvernement
Effet direct 3.2 Exposition au risque réduite <i>Activité: Vivres et espèces pour la création d'avoins et banques de céréales</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score relatif aux avoir des communautés >60% 	Stabilité des prix et disponibilité et accessibilité des produits alimentaires sur les marchés
Effet direct 3.3 Mise en place et renforcement des systèmes d'alerte précoce, des plans d'intervention d'urgence et des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire, le PAM appuyant le renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de préparation aux catastrophes: 8 	Respect des engagements souscrits par le Gouvernement et par les partenaires Stabilité de la situation politique et des conditions de sécurité
Produit 3.1 Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et articles non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus Cible: 100% ➤ Quantité de denrées alimentaires distribuées, par type, en pourcentage des distributions prévues Cible: 100% ➤ Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des quantités prévues Cible: 100% 	Filière d'approvisionnement solide, contributions des donateurs, et engagement du Gouvernement et des partenaires

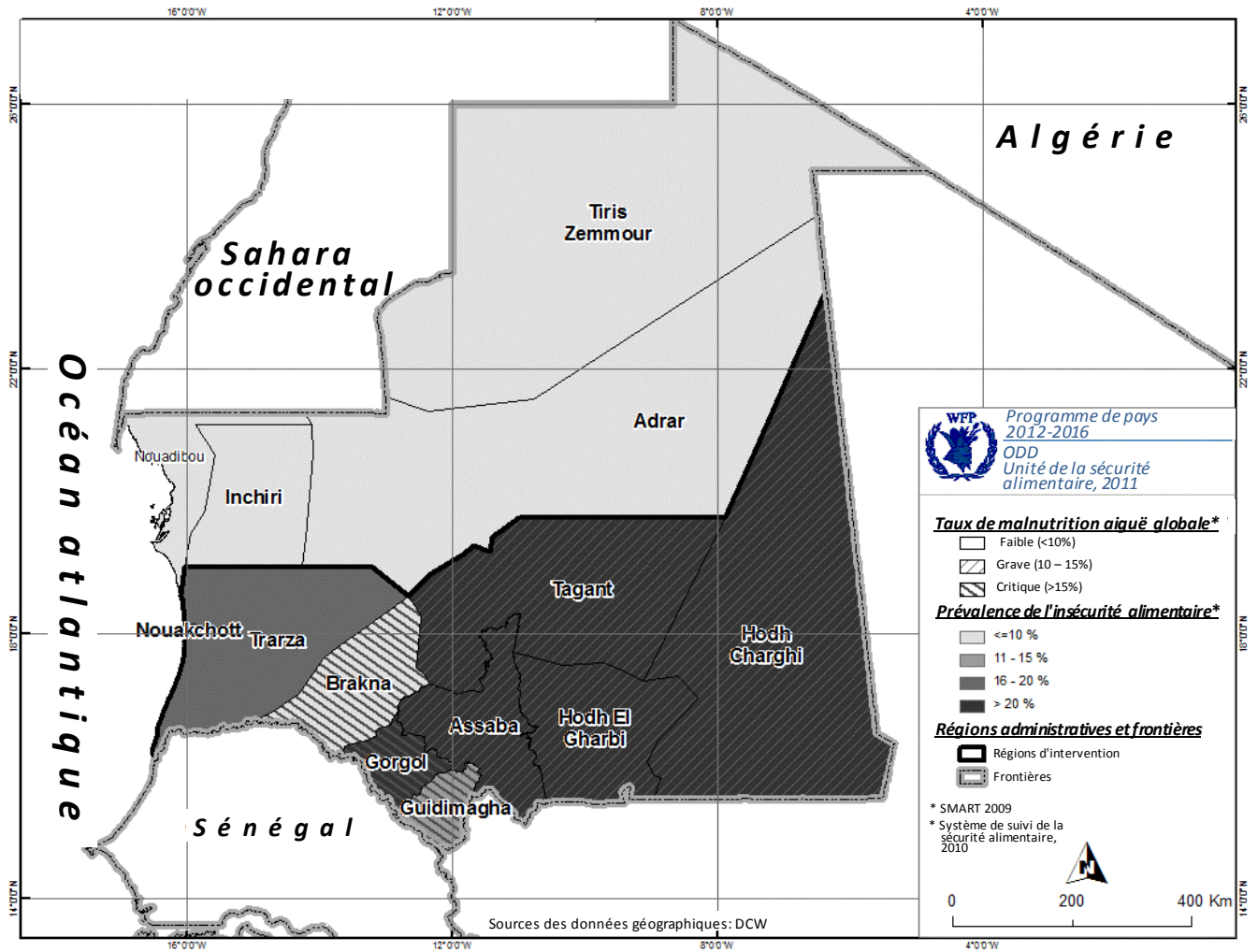




ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits non-alimentaires distribués, par type, en pourcentage des distributions prévues Cible: 100%	
Produit 3.2 Construction ou remise en état par les communautés ciblées d'infrastructures d'atténuation des effets des catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création ou remise en état d'infrastructures servant à réduire les risques ou à atténuer les effets des catastrophes, par type et par unité de mesure ➤ Nombre de banques de céréales créées ou renforcées Cible: 100 par an	Engagement et activités complémentaires des partenaires suffisants Utilisation durable des savoir-faire acquis par les bénéficiaires
Produit 3.3 Mesures pour atténuer les catastrophes, avec le soutien au renforcement des capacités apporté par le PAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Systèmes de réduction des risques, de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets en place (cible à définir par le système de suivi de la sécurité alimentaire) 	Respect des engagements souscrits par le Gouvernement et les partenaires Stabilité de la situation politique et des conditions de sécurité
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
Effet direct 3.4 Progrès dans la mise en place de solutions au problème de la faim prises en charge par le pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaboration et mise en œuvre, d'ici 2013, de la stratégie de transfert des responsabilités pour les SAVS ➤ Nombre de SAVS obtenant un statut juridique et gérés par les communautés Cible: 75 par an	Respect des engagements souscrits par le Gouvernement et par les partenaires Stabilité de la situation politique et des conditions de sécurité
Produit 3.4 Formation des partenaires au sein des pouvoirs publics et des ONG à la gestion des SAVS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de partenaires au sein des pouvoirs publics et des ONG formés à la gestion des SAVS ➤ Nombre de sessions de formation (formation de formateurs) organisées chaque année 	

ANNEXE III

MAURITANIE: INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ ET ZONES D'INTERVENTION



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PAM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CRENAM	Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour les personnes atteintes de malnutrition modérée
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
REACH	Partenariat visant à éliminer la faim chez les enfants
SAVS	Stock alimentaire villageois de sécurité
SMART	Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoires